

## SOINS DISPENSÉS EN FRANCE\*

TYPE DE SOINS	G
<b>SOINS COURANTS</b>	
Consultations, Visites	100 %
Actes de spécialités, Imagerie médicale	100 %
Analyses, Auxiliaires médicaux	100 %
Pharmacie (vignettes bleues et blanches)	100 %
Appareillage, Orthopédie	100 %
<b>MÉDECINES DOUCES - PRÉVENTION</b>	
Vaccins ou traitement homéopathe anti-grippe	10 €/an
Sevrage tabagique	50 €/an
<b>OPTIQUE</b>	
Verres	500 %
Monture	80 €
Lentilles acceptées (1) (2)	170 €/an
Lentilles refusées y compris jetables (2)	92 €/an
<b>DENTAIRE</b>	
Soins	100 %
Prothèses acceptées ou refusées (1)	125 %
Orthodontie acceptée (1)	125 %
<b>HOSPITALISATION (3) - Séjours en Médecine, Chirurgie, Maternité</b>	
Honoraires	125 %
Séjour en chambre commune	100 %
Forfait hospitalier	Frais réels
Chambre particulière	31 €/jour
Transport	100 %
Fécondation In Vitro (forfait annuel)	1 000 €
Accompagnant (enfant - de 12 ans)	22 €/jour
<b>HOSPITALISATION (3) - Autres services ou établissements spécialisés</b>	
Services de suite, Établissements et services neuropsychiatriques, Rééducation, Réadaptation, Repos, Convalescence, Cure médicale, IMP, IME, Services long et moyen séjour, Colonie sanitaire spécialisée	Dans la limite de 60 jours par année civile : - 100 % du prix de journée en chambre commune - Forfait hospitalier
<b>CURE THERMALE (1)</b>	
Forfait pour 21 jours maximum (maxi 3 cures/affection)	417 €
<b>PRIME DE NAISSANCE</b>	
Si inscription enfant dès sa naissance	92 €
<b>FRAIS D'OBSÈQUES</b>	
Participation	839 €

## SOINS DISPENSÉS EN SUISSE AU FRONTALIER

TYPE DE SOINS	G
<b>SOINS COURANTS (4)</b>	
Consultations, Visites	90 %
Actes de spécialités, Imagerie médicale	90 %
Actes paramédicaux, Chiropracteurs	90 %
Pharmacie - Accessoires médicaux - Analyses	90 %
<b>OPTIQUE</b>	
Verres + Monture	80 €
Lentilles (forfait annuel) (2)	92 €
<b>DENTAIRE</b>	
Soins (4)	80 %
Prothèse* (1)	100 %
<b>HOSPITALISATION - Séjours en Médecine, Chirurgie, Maternité - Autres services exclus</b>	
Hôpitaux publics en facturation APDRG (5) (Remboursement dans la limite du tarif APDRG)	100 %
Etablissements privés ou hôpitaux publics ne relevant pas de l'APDRG (5)	1 400 CHF/jour + 700 CHF de forfait d'entrée
Transport en cas d'hospitalisation (6)	100 %

## SOINS DISPENSÉS EN SUISSE AUX AYANTS DROIT

- **Soins hors hospitalisation :**  
Prise en charge uniquement en cas d'accident sur la base du tarif cadre LAMal.
- **Hospitalisation :**  
Prise en charge uniquement en cas d'urgence (sur avis médical) ou en cas d'accident.

\* Taux de participation exprimé en pourcentage du Tarif Conventionnel (TC) ou du Tarif de Responsabilité (TR) de la Sécurité sociale sur la base de la nomenclature générale des actes professionnels et de la CCAM en vigueur le 06/11/2009.

- (1) : Selon critères Sécurité sociale. Hors nomenclature exclus.
- (2) : Forfaits non cumulables.
- (3) : Participation limitée au tarif de l'établissement français le plus proche du domicile, susceptible de dispenser les soins appropriés à l'état du malade.
- (4) : Taux de participation exprimés en pourcentage du Tarif Cadre LAMal.
- (5) : APDRG : classification regroupant les soins en hospitalisation en fonction des affections traitées. Ces données ont été définies par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).  
APDRG : All Patient Diagnostic Related Group
- (6) : Ils sont pris en charge en cas d'hospitalisation, sur la base du Tarif Conventionnel de la Sécurité sociale.  
En cas de transport d'urgence appréciée par le Médecin Conseil, ils sont pris en charge au Tarif Cadre LAMal.

